



LE SOLEIL DE CET ÉTÉ VA-T-IL ÉCLAIRER LES ÉLUS ?

Vous êtes peut-être déjà en vacances ou allez-vous partir bientôt ? Nous souhaitons à tous les janséens de profiter de ces temps de pause pour apprécier les petits plaisirs qu'offre la vie.

Pour vos élus, en ce début d'été, un travail d'études sur deux projets va commencer... Le 5 juin dernier, le conseil municipal, à la majorité, a décidé de confier 2 études de faisabilité à QUARTIER LIBRE de NANTES :

- ⇒ AMÉNAGEMENT DE DEUX SITES IMMOBILIERS « 1 et 15 Place de l'Église ».
- ⇒ AMÉNAGEMENT FONCIER DU CHAMP BREZIN.

Ces études qui devraient se terminer fin 2025 permettront de déposer des demandes d'aides financières auprès des différents partenaires. En lisant ces lignes, vous vous dites sans doute, mais pourquoi des études alors que la fin de mandat est si proche ?

Depuis le début du dispositif « Villages d'avenir », les élus ont travaillé quant à la revitalisation du bourg en sollicitant des appels à projets. Nous poursuivons notre démarche jusqu'au bout de notre mandat et bien sûr, ce sera la nouvelle équipe municipale, en place en mars 2026, qui prendra la décision de réaliser ou pas ces projets.

La première étude sur l'aménagement des deux sites consiste à étudier différents scénarios et à estimer le coût financier de ces opérations. Cela permettra de choisir sur différentes propositions d'aménagement et surtout de s'orienter vers ce qui sera le plus réaliste pour notre commune. Nous avons déjà des porteurs de projets mais pourrions-nous les satisfaire ? Dans tous les cas et au plus tard, fin 2026, une décision devra être prise quant au rachat ou pas des deux sites confiés à l'Établissement Public Foncier. Nous sommes accompagnés par l'Établissement Public Foncier, le référent du dispositif « Villages d'avenir », la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Cette étude a été confiée pour un coût de 18 000,00 € H.T. et subventionnée au minimum 50 % (éventuellement 80 %).

La seconde étude sur l'aménagement foncier du Champ Brezin consiste à évaluer le coût financier d'un aménagement foncier porté soit par la Commune, soit par un aménageur. Nous connaissons aussi les marges de manœuvre de la collectivité quant aux acquisitions des terrains (prix, constructibilité ou pas, etc...) compte tenu des travaux nécessaires pour cette réalisation.

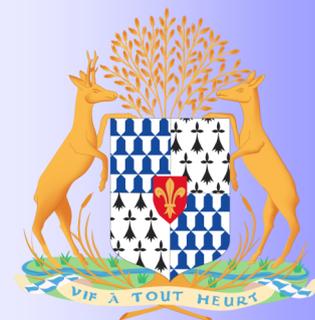
Cette étude coûtera 13 500,00 € H.T.

Nous vous tiendrons informés des avancées des études conformément aux obligations qui seront les nôtres puisqu'à partir du 1er septembre, nous entrerons en réserve électorale.

Nous souhaitons un très bel été à tous !!!!



Fête de la musique - 17/06/2025



DANS CE NUMÉRO

Editorial	1
Informations municipales	2
C'est arrivé	5
L'écho du Conseil Municipal....	9
En direct des associations....	12
Infos intercommunautaires....	14
Divers.....	16

Votre Maire,
Marie-Irène BOUIN

ÉTAT CIVIL

D'autres parents ont eu la joie d'accueillir un heureux évènement ces derniers mois, mais n'ont pas souhaité paraître dans la presse. Il en est de même pour les mariages.

Naissances

Léonor DEWASTE LOUARN, née le 05 avril 2025, 15 Le Trépas.
Julia ROUÉ, née le 07 avril 2025, 2 Le Pont de Jans.
Anna PASCO, née le 03 mai 2025, 4 Les Planchettes.
Anouk BOUVIER, née le 07 juin 2025, 13 Les Planchettes.
Romy PORROT, née le 15 juin 2025, 16 Route du Puits Guérin, La Grand'Ville.
Faustine EGALON, née le 13 juin 2025, 25 Route du Moulin, La Grand'Ville.



Mariages

Pierre GUITET et Aurélie HUBERT, le 12 avril 2025, 42 Route de la Hennelais, La Grand'Ville.
Julien DESTOC et Jennifer TURMEL, le 10 mai 2025, 1 Guindrais.
Clément BOMMÉ et Flora URVOY, le 28 juin 2025, 14 Trigouët.

Décès

Yvan CHION, décédé le 17 avril 2025, à Nantes, 10 Sauzignac.
André CHEORY, décédé le 26 avril 2025, à Roinville, 24 La Riennelais.
Joël GEFFRIAUD, décédé le 28 avril 2025, à son domicile, 2 Le Bas Châtenay.
Julien DESTOC, décédé le 17 mai 2025, à Saint-Herblain, 1 Guindrais.
Joseph HOUSSAIS, décédé le 26 juin 2025, à Châteaubriant, 18 Route de Nozay

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

18/04/2025	Cyril OMONT	7 Place de l'Église	Ravalement des façades et création d'une porte de garage
18/04/2025	Moïse GRIMAUD-REMAUD	23 RD 29, La Grand'Ville	Agrandissement de deux ouvertures
13/05/2025	Vanessa RICHARD	17 Lotissement du Plessis	Panneaux photovoltaïques
28/04/2025	Nicolas ROUÉ	2 La Croix	Pose de 5 vélux, une porte de garage et une baie vitrée
30/04/2025	Nathalie RICHARD	15 La Ferme	Panneaux photovoltaïques
30/04/2025	Sébastien GASTINEAU	6 La Chelonnaire	Modification d'une déclaration préalable
04/06/2025	Gilles LANGLAIS	8 Route de Lusanger	Changement des huisseries
11/06/2025	Mathieu ROBIN	45 Guindrais	Diverses modifications de façade
12/06/2025	Maxime BOUYER	4 Rue de la Mairie	Remplacement des huisseries

PERMIS DE CONSTRUIRE

03/04/2025	Jérémy CARMASSI et Pauline BROSAUT	4 La Riennelais	Construction d'une maison individuelle
06/05/2025	Philippe LAISNÉ	5 Tarradineuf	Reconstruction à l'identique
03/06/2025	Mandy BESSONET	8 Route du Puits Guérin	Construction d'une maison individuelle
24/06/2025	Jérémy TROUDET	39 Rue du Don	Construction d'un garage



N° URGENCES – MAIRIE

En dehors des ouvertures du secrétariat de mairie, un seul numéro à appeler lors d'un danger sur les voies communales (accident ou arbre tombé sur la route ...) ou pour accéder à un bâtiment communal en cas de problème :

06 70 85 30 79

Un élu vous répondra.

2

FAUCHAGE RAISONNÉ

Ce qu'il permet :

- Préserver les habitats et permettre aux espèces locales de se développer (insectes, oiseaux, flore locale).
- Réduire l'impact écologique de l'entretien.
- Limiter les coûts d'entretien pour la collectivité.

Comment cela se traduit-il concrètement sur le terrain ?

Les équipes du service technique ou l'entreprise choisie interviennent selon un calendrier précis qui tient compte de la croissance des plantes et des impératifs de sécurité.

- Début mai : des fauchages ciblés sont réalisés dans les zones sensibles (carrefours, virages) pour garantir la visibilité et la sécurité des usagers.
- Début juin : un fauchage généralisé est mené sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la végétation arrive à maturité.
- Début septembre : de nouvelles interventions ciblées peuvent avoir lieu si nécessaire, notamment pour maintenir la visibilité dans certaines zones.

RAPPEL : RÈGLES DE BONNES CONDUITES

ENTRETIEN DES ARBRES

Il arrive qu'un arbre devienne trop encombrant, empiétant sur l'espace public ou chez les voisins. Un arbre peut aussi parfois représenter un risque pour les passants ou pour les infrastructures. L'élagage, qui consiste à supprimer certaines branches, s'impose alors comme la solution.

Pourquoi élaguer les arbres ? L'élagage des arbres s'avère nécessaire dans certaines circonstances, afin de garantir la sécurité et le confort de tous. Cette opération délicate est également imposée par la loi dans plusieurs cas de figure.

Élagage des arbres : ce que dit la loi. Les propriétaires d'espaces verts avec arbres sont chargés d'assurer leur entretien régulier afin de prévenir tout danger pour les passants ainsi que pour les routes, chemins, colonnes électriques, toitures, etc. La distance minimale d'un arbre par rapport aux terrains voisins est également fixée par la loi. Un arbre de plus de 2 mètres de haut doit être maintenu à au moins 2 mètres du jardin voisin. Pour un arbre de moins de 2 mètres, la distance minimale légale est de 50 cm. Si l'un des arbres de votre jardin ne respecte pas cette distance, vous êtes alors tenu de procéder à l'élagage des branches gênantes (ou bien à son abattage dans certains cas).

Quand élaguer un arbre ? Il est conseillé de procéder à l'élagage des arbres en automne ou en hiver (hors périodes de gel). À cette période, l'arbre est en repos végétatif et donc moins affecté par la taille de ses branches. Un arbre de moins de 10 ans nécessite un élagage d'entretien annuel ou tous les 2 ans. Un arbre âgé de 10 à 20 ans se contentera d'un élagage tous les 4 ans environ et celui de plus de 20 ans pourra être élagué tous les 10 ans seulement. Ces fréquences ne s'appliquent bien sûr pas à l'élagage d'urgence.

Comment élaguer un arbre ? Ce service est généralement effectué par des entreprises spécialisées. On distingue différents types d'élagage, en fonction du but recherché.

- ◇ **L'élagage de sécurité** : il peut s'agir d'une intervention d'urgence ou d'un élagage préventif. Les branches trop longues et trop lourdes sont coupées, ainsi que les branches abîmées. Les branchages se rapprochant des lignes électriques et de toitures sont également supprimés.
- ◇ **L'élagage d'entretien** : il s'effectue de façon régulière selon l'âge de l'arbre afin de maintenir son port et de le nettoyer de ses branches mortes, ceci dans le but de prévenir les chutes. Certaines jeunes branches sont également taillées afin de guider la forme du sujet en fonction de l'espace disponible.
- ◇ **L'élagage sanitaire** : lorsqu'un arbre présente des branches malades, attaquées par des insectes ou champignons, ou encore envahies par des plantes parasites, il convient de procéder à un élagage de ces branches affaiblies. Cette opération permet d'éviter la propagation de la maladie ou des parasites à l'ensemble du ramage de l'arbre, ainsi qu'à tout le jardin.
- ◇ **L'élagage d'éclaircie** : Il a pour but de dégager la vue et de favoriser la circulation de la lumière dans le feuillage de l'arbre. Il s'agit alors de raccourcir le houppier et d'éliminer les branches surnuméraires les plus anciennes, tout en respectant la forme naturelle du sujet.

LES HAIES (tuya, conifères, lauriers, arbustes) **NE DOIVENT PAS EMPIÉTER SUR le DOMAINE PUBLIC** (trottoirs, routes) **NI SUR LA PROPRIÉTÉ VOISINE.**

BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 30 mai 2024 rappelle que « Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore [...] ne peuvent être effectués que :

- ◆ **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;**
- ◆ **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;**
- ◆ **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

UTILISATION DES DRONES

L'arrêté ministériel du 3 décembre 2020 prévoit que : **sauf autorisation ou accords particuliers, les drones ne doivent pas évoluer au-dessus de l'espace public en agglomération.** Avant d'entreprendre un vol en catégorie ouverte, il convient de vérifier que l'espace aérien dans lequel il est prévu d'évoluer est bien autorisé.

- ◇ **Le vol de nuit est interdit.**
- ◇ **Le vol en espace public en agglomération est interdit.**
- ◇ **La hauteur de vol maximale ne peut dépasser 120 m.**

Survol des propriétés privées : l'article L 6211-3 du code des transports dispose que « le droit pour un aéronef de survoler les propriétés privées ne peut s'exercer dans des conditions telles qu'il entraverait l'exercice du droit du propriétaire ». Il appartient donc à l'exploitant d'évaluer, avant le vol, si celui-ci est de nature à « entraver l'exercice du droit du propriétaire », par exemple en cas de vol à très basse hauteur, et, en cas de doute, de se coordonner avec lui. NB : Les champs sont du domaine privé aussi.

Violation de la vie privée : est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000,00 € d'amende (art. 226-1 du code pénal).

JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises a eu lieu le 11 juin dans la Salle Descarpentries à Jans avec les représentants de la commune de Treffieux à partir des listes électorales.

Sont désignés pour Jans :

- Stéphane SAUVETRE
- Marie-Anne BONNIER
- Rachel AUDION

ARGENT DE POCHE

Cet été, 5 jeunes de 16 à 18 ans ont sollicité la commune pour participer au dispositif « ARGENT DE POCHE ». Ces jeunes participeront à différents travaux, encadrés d'agents communaux ou d'élus :

- Bâtiments communaux
- Espaces Verts
- Cimetière

Nous leur souhaitons de passer un bel été dans notre bourg.

TROUVEZ-VOUS QUE L'IDÉE EST BONNE ?

Il est proposé à tous les janséens, mais aussi à tous les anciens janséens nés à Jans ou ayant vécu quelque temps sur la commune, de se retrouver le temps d'un après-midi.

La date envisagée est le **vendredi 1er mai 2026 à partir de 12h00 sur le site de la Salle des Sports « Le Champ Brezin »** (en cas de pluie, repli dans la salle). Chacun apporte son pique-nique, sa boisson, des jeux, des albums photos aussi. Parlez-en à vos amis concernés par cette invitation.

Possibilité de s'inscrire à la Mairie : accueil.mairie@jans.fr

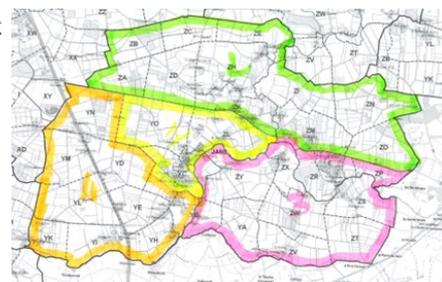
PARTICIPATION CITOYENNE

Comme vous le savez, depuis le 23 février 2022, la commune de Jans s'est inscrite dans le dispositif de la Participation Citoyenne proposée par la Gendarmerie. Récemment, une première réunion a eu lieu en mairie (élus, gendarmerie et référents volontaires). Celle-ci a permis de clarifier les rôles de chacun :

- Le Maire est le pivot en matière de prévention de la délinquance sur sa commune, il est aussi chargé de sa mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.
- La Gendarmerie veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.
- Les référents volontaires au nombre de 5 aujourd'hui (nombre qui peut être modifié si de nouveaux volontaires se font connaître notamment dans les secteurs non couverts). Leur premier rôle est surtout de la bienveillance envers les concitoyens notamment les plus fragiles. Ils relaient, si nécessaire, les conseils et messages de prévention de la gendarmerie. Les référents volontaires ne surveillent pas leurs concitoyens mais peuvent alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

La commune est divisée en 4 secteurs (voir carte ci-après)

- **Secteur 1** : Le Bourg et Lotissements (Jaune)
→ Référents: BOURDEAU Gabriel et ROUAUD Janick
secteur1.mairie@jans.fr
- **Secteur 2** : Nord Est (Vert)
→ Référents : FRICAUD Gérard, ALLIOT Arthur et MARCHAND Philippe : secteur2.mairie@jans.fr
- **Secteur 3** : Sud Est (Rose)
→ pas de référent : secteur3.mairie@jans.fr
- **Secteur 4** : Ouest (Orange)
→ pas de référent : secteur4.mairie@jans.fr



Vous avez donc la possibilité d'envoyer un courriel aux référents pour signaler des inquiétudes pour vous et pour votre entourage.

Dans tous les cas, pour les urgences appeler le numéro indiqué dans chaque bulletin 06 70 85 30 79 et pour des problèmes d'insécurité ou illégalité, vous devez contacter la Gendarmerie au 17.

CIMETIÈRE - APPEL À BÉNÉVOLES

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas renouveler le contrat d'un agent technique en CDD afin de maîtriser le coût de la masse salariale en 2025.

Chaque année, l'été, nos agents aident les jeunes bénévoles du dispositif « Argent de Poche » à l'entretien du cimetière.

Les dates envisagées pour ce nettoyage sont prévues **les mardi 15 et mercredi 16 juillet le matin de 9h00 à 12h00**. Si des volontaires souhaitent se joindre à notre équipe, vous serez les bienvenus. Chacun apporte ses petits outils, doit être muni de gants et de chaussures adaptées et tenue selon la météo (casquette ou vêtement de pluie). Selon le nombre, les travaux auront lieu 1 ou 2 jours. Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie 02 40 51 43 73 ou accueil.mairie@jans.fr

Nous vous remercions d'avance.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Plusieurs petits événements se sont passés depuis mars :

CHASSE AUX ŒUFS



Samedi 19 avril 2025 : pour cette troisième édition, la chasse aux œufs s'est déroulée sur la commune de Jans à la salle des sports.

Les élus du Conseil Municipal des Enfants de JANS et des Conseils Municipaux des Jeunes de DERVAL et MARSAC-SUR-DON ont participé à l'organisation de la chasse aux œufs pour les enfants de 3 à 8 ans en lien avec la Communauté des Communes Châteaubriant-Derval. Environ une soixantaine d'enfants est venue participer à cette chasse.

PLANTATION DE FLEURS

Mercredi 14 mai 2025 : les élus du Conseil Municipal des Enfants ont participé à une matinée et le service technique à la plantation des fleurs dans le bourg de la commune.



À la suite de cette plantation les élus vont préparer une petite pancarte où sera écrit « Merci de respecter les plantations », qui sera installée dans les différents lieux où nous avons planté les fleurs.

NB : À déplorer, le vol d'une dizaine de plants dans les jours qui ont suivi... La commune regrette beaucoup que le travail réalisé par nos agents techniques, accompagnés des jeunes du Conseil Municipal des Enfants, soit saboté. Les fleurs, à peine plantées, se sont envolées. Dommage de ne pas respecter ceux qui travaillent.

LECTURE À TOUT ÂGE

Depuis plusieurs réunions de travail, la Commission Animation prépare un projet en lien avec la bibliothèque de Jans.

Ce projet appelé « LECTURE TOUT ÂGE » a eu lieu le mercredi 18 juin.

Certains élus du Conseil Municipal ont lu des histoires devant le public.

**Nous remercions Nicole
pour l'aide apportée à ce projet
ainsi que les personnes
qui sont venues nous écouter.**



FÊTE DES VOISINS

LA CHELONNIÈRE

Comme chaque année, au carrefour Rue des Étangs à La Chelonnaire, une trentaine de personnes était présente à ce nouveau rendez-vous du repas des voisins.



Le principe est très simple. Chacun apporte ce qu'il veut et on passe un agréable moment de rencontre et de discussion entre voisins et de connaissance avec les nouvelles personnes au sein du village.

Vous organisez aussi une fête des voisins ?

Envoyez-nous votre « article » et votre photo, nous les publierons avec grand plaisir !



SORTIE D'ÉCOLE AU REFUGE DE L'ARCHE

« Le vendredi 2 mai, nous sommes allés au Refuge de l'Arche à Château-Gontier avec toutes les classes.

Nous avons commencé par visiter la salle d'exposition où était expliquée l'histoire du Refuge et des animaux.

Nous avons ensuite visité la volière (avec des oiseaux ; des grues royales, des cygnes noirs et blancs ; des tortues...), le coin des singes (c'était trop rigolo), le vivarium (avec de gros serpents) puis nous sommes allés pique-niquer. Après manger, nous avons joué et nous avons vu les tigres et les lamas. Nous avons également vu Kiara, une panthère noire sauvée de l'Ukraine en guerre.

Nous nous sommes bien amusés ». Les CM1-CM2.

PARTICIPATION AU CONCOURS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Les classes de l'école, ont participé au concours de la ligue 44 qui était, cette année, sur le thème des écrans.

Deux classes ont été lauréates, et ont reçu le premier prix, encore une fois, les élèves de M. BONNET Julien font partie des grands gagnants.

RENCONTRE SPORTIVE ET ARTISTIQUE AVEC L'ÉCOLE DE MARSAC/DON

Le vendredi 9 mai, nous avons accueilli les élèves de Marsac pour une rencontre sportive (jeux collectifs, course, saut, lutte, danse africaine, ...) et artistique (création de fresques, de calligrammes, quiz, jeux de société sur l'Afrique, ...). Cette journée a permis de connaître ou revoir des camarades proches de notre école, et de partager nos projets d'année.



SEMAINE DE LA SANTÉ ET FÊTE DES PARENTS

Du lundi 19 au vendredi 23 mai, l'école a participé à une semaine prévention autour de la santé, chaque jour les élèves ont participé à des ateliers autour du sommeil, de l'hygiène, de l'alimentation et du bien-être, des émotions.

Des infirmières de l'OPASS sont venues proposer les ateliers autour de la construction de plateaux équilibrés et d'une discussion autour d'un poster d'une chambre (comment créer les conditions pour bien dormir), Mathilde BOISTEAU de la Barakatous est venue animer des ateliers autour des émotions, de l'empathie, nous les remercions grandement pour leur aide.

Vendredi 23 mai, pour clôturer la semaine de la santé, nous avons invité les parents à participer à quatre activités préparées et animées par les élèves : la relaxation, le quiz, le sucre dans les aliments, un blind test. Nous avons terminé cette semaine par le petit apéritif préparé par les élèves l'après-midi (pain houmous, des chips de légumes, des brochettes de fruits et légumes).



Merci à tous les parents pour leur présence à ce moment annuel !

FÊTE D'ÉCOLE ET MATINÉE D'ACCUEIL

Vous avez été nombreux à assister le samedi 28 juin à la fête d'école « Les animaux font leur show ». Dès 9h30, une matinée d'accueil dans la classe maternelle a été proposée pour les nouveaux élèves arrivant sur l'école suivi du spectacle des enfants. La journée s'est poursuivie par un repas proposé par l'amicale et des animations prévues pour les enfants. Merci encore à l'Amicale pour son aide à l'organisation toute cette année scolaire !

Pour toute inscription pour l'année scolaire 2025/2026, compléter le dossier d'inscription en mairie

(se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et de la page des vaccinations du carnet de santé).

Contactez dès aujourd'hui l'école au 02 40 51 76 09 ou par mail : ce.0442735j@ac-nantes.fr

INTERVENTION SUR LE THÈME DE L'EAU



Nous avons démarré un projet pédagogique sur l'eau intitulé « 1 000 lieux humides », avec le syndicat Chère Don Isac. En classe, nous avons travaillé sur le cycle de l'eau. Nous aurons 3 interventions d'ici la fin de l'année. La première a eu lieu jeudi 27 mars.

Quentin, médiateur scientifique au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE Val de Vilaine) est venu nous faire découvrir la notion de bassin versant. Les élèves ont découvert la maquette du bassin versant. Ils ont travaillé sur le vocabulaire (amont, aval, affluents, confluents... Enfin, ils ont appris à reconnaître le rôle des différents éléments du bassin versant et comprendre comment préserver notre milieu naturel avec les enjeux pour la protection de l'environnement.

DÉFI CLÉ

Vendredi 25 avril les élèves de CM2 de Jans et de la clé de Nozay, ont participé à un défi, organisé par le collège St-Joseph. Cette matinée s'est déroulée à la Salle des Étangs de Nozay. Depuis plusieurs semaines, les élèves ont étudié 2 romans. Ils ont préparé en classe des questions de lecture mais également des questions de mathématiques. Nos CM2 étaient en équipe avec les élèves de Marsac sur Don et Abbaretz. Nous avons tous passé un bon moment !



JOURNÉE ABBARETZ

Mardi 27 mai, nous nous sommes rendus à Abbaretz avec les classes de PS/MS/GS de Treffieux, MS/GS de Nozay et PS/MS d'Abbaretz et avons commencé notre journée par danser ensemble « La foule moov ». Nous nous sommes répartis en équipes pour participer aux ateliers sportifs comme les déménageurs, le parcours du combattant, le jeu du serveur, le parachute... entrecoupés d'activités plus calmes : coloriages, jeux de société, kaplas... Nous avons passé une très bonne journée et nous nous sommes faits de nouveaux amis !

LYCÉE AGRICOLE

Lundi 12 mai après-midi, nous avons accueilli les élèves de 4ème du lycée agricole de Derval. La météo maussade nous a contraints à nous replier à la salle de sport afin de pouvoir profiter des activités qu'ils nous avaient préparées. Avec leur professeur de français et de sport, ils ont organisé pour nous des ateliers sportifs (parcours, parachute,...) et d'autres sur le vocabulaire (mime, dessinez c'est gagné, charades,...). Nous avons relevé tous leurs défis en équipes multi-âges et nous avons passé un super après-midi. Pour les remercier nous avons partagé un bon goûter confectionné par les parents tous ensemble.

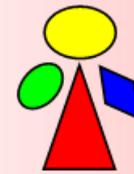


LA KERMESE

Le 22 juin, l'école Saint-Michel de Jans a célébré sa kermesse dans la cour sous un soleil clément. Ambiance joyeuse garantie !

Les élèves ont dansé sur des chansons françaises, émouvant les spectateurs. Les CM2 ont brillamment relevé leur ultime défi avant le collège. Jeux, tatouages, douceurs et buvette ont animé l'après-midi. Un grand merci aux bénévoles et aux enseignants !

L'OGEC



ÉCOLE
ST MICHEL

SPECTACLE ET ATELIER

Le mardi 20 mai, nous avons assisté au spectacle « Stella Maris » avec la compagnie Digital Samovar au théâtre de Verre de Châteaubriant. Celui-ci s'inscrit dans le PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) en lien avec la communauté de communes de Châteaubriant -Derval. Le thème abordé était les rêveries à travers une histoire enchantée où les sens avaient toute leur place. Nous nous sommes laissés embarquer dans un univers poétique, tout doux qui ne nous a pas laissés indifférents.

Le lundi 26 mai, les comédiens et créateurs du spectacle nous ont proposé un atelier pour nous sensibiliser aux arts sonores et outils numériques créatifs. Ainsi, à partir du spectacle, ils nous ont expliqué leur travail et les outils nécessaires à la mise en scène. Ce moment partagé avec Pascaline et Grégoire a été très intéressant et nous les remercions vivement.



INSCRIPTIONS

Contactez Béatrice DELOURME,
Cheffe d'établissement au
02 40 51 40 46 / 02 40 51 40 02
bdelourme@stmicheljans.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le mardi 17 juin, le bourg de Jans a revêtu son habit de fête sous le soleil de plomb. Cette année encore, le public est venu nombreux (plusieurs centaines). Tout d'abord, les emplettes se sont déroulées jusqu'à 20h00 et dès 18h00, la musique a commencé à vibrer.



Groupe « Du Coq à L'Âne »

Quelques groupes se sont succédés : Du Coq à l'Âne, La chorale « L'Air de Rien », le groupe KID KAMELEON, DJ LAP 1 et DJ LOKO.

Chacun a pu apprécier les différents stands de restauration : bœuf à la bière, burger frites, saucisses frites, spécialités asiatiques, galettes-crêpes. Il y en avait pour tous les goûts. Merci aux organisateurs de la soirée musique (Café de la Place, Meirax in Progress), aux commerçants fidèles du marché, aux restaurateurs de la soirée, aux bénévoles du jour mais aussi à ceux venus en aide pour l'installation le matin et le démontage le lendemain.

Bravo à tous.

Nous attendons tous déjà la prochaine édition car à Jans, le mardi c'est jour de fête.

Pour information : la commune a participé financièrement à hauteur de 500 €.



Chorale « L'Air de Rien »



Place de l'Église

PÉRISCOLAIRE

L'équipe périscolaire vous dévoile le thème de l'année scolaire 2025-2026 : « **FESTI'PERI** »

Nous recherchons quelques petits matériaux pour nos activités manuelles :

Merci pour votre concours.

Boutons		Boîtes de mouchoirs vides	
Boîtes de conserve 500 grammes		Boîtes de fromage	
Vieux CD		Capsules d'œufs Kinder	

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni les 24 avril et 5 juin, les décisions suivantes ont été prises :

- Approuver la convention de gestion de l'ouvrage d'art de la Galotière (Pont) avec l'Etat.
- Approuver la convention de servitude concernant le réseau d'eau potable « Allée du Stade » avec Atlantic'eau.
- Retenir le prestataire « D-Sécurité Group » pour l'entretien des deux défibrillateurs pour 431,50 € H.T.
- Acquérir les terrains appartenant à la famille LE CAM « Route de Nozay » pour un prix global de 70 000,00 €, terrain viabilisé (eau, électricité, assainissement) sur une superficie de 2 889 m² soit un coût de 24,23 €/m².
- Acquérir la parcelle appartenant à M. et Mme HALLET, près de la lagune, pour un prix de 1000,00 € sur une superficie de 291 m², soit un coût de 3,43 €/m².
- Refuser le droit de préemption sur le bien situé 38 Route de Nozay.
- Candidater auprès de la SAFER pour 17 ha 56 a 39 ca de terres agricoles ; celles-ci étaient destinées à constituer une réserve foncière notamment pour compenser des terres agricoles retenues pour des investissements communaux. Malheureusement, notre candidature n'a pas été retenue compte tenu qu'un futur exploitant souhaitait utiliser la totalité des terres.
- Retenir pour constituer une ligne de trésorerie, en l'absence de versement des subventions d'un montant de 650 000,00 € des différents partenaires :
 - ◇ Le Crédit Mutuel pour un montant de 300 000,00 € afin de prolonger la ligne de trésorerie d'une année maximum.
 - ◇ Le Crédit Agricole pour un montant identique afin de régler les dernières factures de nos investissements.



Les comptes-rendus des réunions de conseil municipal peuvent être consultés :

- au secrétariat pendant les heures d'ouverture de la Mairie,
 - sur la borne tactile à l'extérieur de la Mairie côté parking
- et sont disponibles sur le site Internet.

Rappel :

**Il n'y aura pas
de permanence
au secrétariat de Mairie
le samedi matin
du 14 juillet au 17 août.**



**Pensez à vous abonner à
notre page Facebook :
Jans Commune
et à télécharger
l'application CITY ALL**



en flashant ce QR code.

**MODIFICATION
HORAIRE MARCHÉ
JUILLET ET AOÛT**

Le marché du mardi
est décalé
d'une demi-heure soit
de **17h00 à 19h30.**

Le mardi 02 septembre,
Reprise du marché à 16h30.

VOIRIE

Les différents marchés de travaux de voirie ont été attribués :



- **PAVC** : l'entreprise HERVE de Châteaubriant a été retenue pour un montant de 32 285,00 € H.T.
- **ENDUITS D'USURE** : l'entreprise HERVE de Châteaubriant a été retenue pour un montant de 58 447,55 € H.T.
- **POINT À TEMPS** : l'entreprise SAUVAGER de Châteaubriant a été retenue pour une quantité de 10 tonnes avec un coût de 11 500,00 € H.T.
- **CURAGE DES FOSSÉS** : l'entreprise RICHARD TP de Ruffigné a été retenue pour 12 525,00 € H.T.

L'ensemble des travaux sera réalisé cet été.

AUX HABITANTS DE LA ROUTE DU MOULIN ET GUINDRAIS : Atlantic'eau interviendra courant juillet pour réaliser des sondages sur la voie communale. Des perturbations de circulation risquent d'être présentes.

Les travaux de changement de canalisation sont bien programmés pour début 2026.

*« A partir du samedi 12 juillet,
vous pourrez retrouver le Poulet Rôti et Galettes et Crêpes
tous les samedis de 9 h à 12 h (ce ne sera plus le dimanche). »*

MARCHÉ JANSÉEN

Notre marché hebdomadaire du mardi de 16h30 à 19h00 connaît toujours un beau succès. N'hésitez pas à faire le détour tous les mardis ; nos commerçants seraient ravis d'avoir encore plus de clients.



Régulièrement, vous y trouvez de la boucherie et charcuterie, du poulet rôti et autres plats cuisinés, des fleurs et plants, des fruits, des légumes, du fromage et produits laitiers, du pain, des spécialités asiatiques, des galettes et crêpes et pour vous rafraîchir le Café de la Place.

Occasionnellement, vous avez aussi du miel, de la lingerie, de l'affutage.

Pendant les marchés festifs, en supplément, il y a la pêche aux canards, gaufres et confiseries, les bijoux, possibilité de piercing et éventuellement d'autres commerçants.

Nous remercions La Rôtisserie Chez Nath, présente régulièrement sur notre marché et le dimanche matin, et qui arrête son activité début juillet.

Nous accueillons, à partir du mardi 8 juillet, « La P'tite Roulotte » (Christophe et Gwen), qui nous propose sensiblement les mêmes plats et qui sera présente les samedis matins sur la Place de l'Église. Pour réserver, appeler le 06 12 04 09 84.

« Nini et roule galettes » sera présent aussi le samedi matin.

**La Bibliothèque
sera présente
sur notre marché
du mardi 7 octobre.**

Venez les rencontrer !

ENFANCE JEUNESSE

Changement de prestataire en restauration scolaire

Le contrat avec Océane Restauration arrivant à terme, l'entreprise Restoria a été choisie pour la fourniture des repas destinés à la restauration scolaire, pour un repas enfant composé de quatre éléments. Il sera facturé 3,220 € HT soit 3,397 € TTC à la Commune. Le contrat est valable un an renouvelable, dans la limite de quatre années.

Tarification rentrée 2025/2026

Suite à l'augmentation du coût d'achat des repas (nouveau prestataire Restoria), le tarif des repas pour la restauration scolaire est fixé à 4,45 € par repas contre 4,35 € l'an passé. Le taux d'effort appliqué au calcul du taux horaire de l'accueil périscolaire est maintenu à 0,30 %.

Règlements Intérieurs

Les modifications suivantes ont été apportées :

⇒ Au règlement de l'accueil périscolaire :

- ◇ Les retards des familles après 19h00 seront facturés une heure.
- ◇ PAI ou allergie alimentaire : le goûter sera fourni par la famille.
- ◇ Attestation de quotient familial CAF ou MSA à fournir sur le portail famille en janvier.
- ◇ Le prélèvement de la facturation est fixé à la date du 10 du mois ou le jour suivant en fonction des jours fériés ou dimanche.

⇒ Au règlement de la cantine scolaire :

- ◇ Appliquer les nom et prénom sur les serviettes de table.
- ◇ Retour des serviettes de table le vendredi soir pour être lavées à la maison.
- ◇ Utilisation du portable interdite sur le temps méridien.
- ◇ Le prélèvement de la facturation est fixé à la date du 10 du mois ou le jour suivant en fonction des jours fériés ou dimanche.



VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE

C'est le moment de la pause pour de nombreuses associations et nous souhaitons de belles vacances à leurs adhérents.



Notez bien la date du **jeudi 18 septembre 2025**, à 19h00, à la Salle des Associations « Route de la Roberdière », pour faire le point sur la saison écoulée, pour parler de vos projets de la nouvelle saison et bien sûr établir le calendrier des festivités de la fin 2025 et l'année 2026.

PATRIMOINE COMMUNAL



La commune de JANS profitera de l'organisation du vide-greniers le :

dimanche 7 septembre sur la Place de l'Église

pour proposer la vente, à prix modique, de l'ancien mobilier de la mairie (armoires, bureaux, chaises, fauteuils, etc...).

L'argent récolté sera remis sur le budget du CCAS.

Cours collectifs à Jans
Le mardi à 19h00
et le jeudi à 10h00

Autres horaires
Le mardi à 12h30 à Derval
et le mercredi à 19h00 à Nozay

Cours d'essai gratuit
Inscription possible
en cours d'année

Contact :
Claire Lavour
06 61 85 38 02
alchemillarosae@gmail.com
www.alchemilla-rosae.fr

INSCRIPTIONS RÉINSCRIPTIONS

Déjà l'été ! Si vous souhaitez rejoindre l'un de nos ateliers à la rentrée :

- Les p'tits dansous (6-12 ans) 1 samedi par mois de 10h00 à 12h00.
- L'atelier « danses » 1 mercredi sur 2 de 20h00 à 22h30.
- L'atelier spectacle tous les vendredis de 20h30 à 23h30.

Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail :

pastourelledejans@gmail.com

A VOS AGENDAS !

Samedi 4 octobre
Repas spectacle

Samedi 29 novembre
Concours de Belote



ALCHEMILLA - YOGA ET DANSE

« À Jans, Claire de l'association Alchemilla Rosae propose une pratique de Yoga **qui fait de la place à l'intérieur.** »

(...) Il y a un mot qui revient souvent après une séance avec Claire : "**alignement**". Beaucoup ressortent avec **la sensation d'avoir touché quelque chose de juste**, même s'ils ne savent pas toujours le nommer. C'est peut-être ça, **le vrai effet secondaire du yoga Kundalini** : un espace de reconnexion où ce que vous vivez a enfin le droit d'être entendu, respiré, traversé. »

(Article rédigé avec la complicité de Christophe GRÉGOIRE, rédacteur SEO, de l'entreprise Castelweb).



L'association Alchemilla Rosae propose aussi en partenariat avec l'association **Les Gambettes 44** (<https://lesgambettes44.wixsite.com/danse-abbaretz>) des pratiques de danse :

- Danse au sol par Florence le jeudi de 18h15 à 19h30.
- Danse libre guidée par Claire un samedi matin par mois.
- Danses urbaines par Vanessa un samedi matin par mois.



LA PASTOURELLE CERCLE CELTIQUE

LE PÈRE JEAN À L'HONNEUR

En mai 2025, La Pastourelle a participé aux festivités en l'honneur du Père Jean qui fut notre premier accordéoniste. La municipalité de Guéméné-Penfao a décidé à cette occasion de baptiser la salle municipale de Guénouvry : Salle des fêtes du Père Jean.

Ce moment fut riche en émotion pour certains danseurs présents depuis la création du cercle celtique de La Pastourelle de Jans qui sont d'ailleurs en photo sur la plaque.



Eh oui ! **Bientôt 60 ans d'existence pour La Pastourelle !** Nous fêterons cela ensemble l'an prochain ! Le printemps a permis au groupe spectacle et à plusieurs p'tits dansous de se produire sur scène pour la 1ère fois que ce soit à Guénouvry ou au Gâvre.



DÎNER SPECTACLE / SAMEDI 4 OCTOBRE 2025

Dans le cadre d'un échange, nos amis Corrégiens «Les Réveillés» de Sainte Fortunade et nos amis du Marais Vendéen de Challans nous font le plaisir de venir en retour. Pour l'occasion, nous vous proposerons un dîner-spectacle à la salle des 3 arches de Marsac-Sur-Don.

Nous vous invitons déjà à réserver votre date !





ASSOCIATION DÉTENTE ET LOISIRS À JANS

L'association Détente et Loisirs à Jans organise son :

REPAS à EMPORTER

SAMEDI 25 OCTOBRE 2025

Au menu :

Joue de bœuf à la bourguignonne et riz
ou
Tournedos de dinde sauce forestière et pâtes

prix 15 euros

(comprenant : plat, fromage et beurre, dessert)

Renseignements et réservations

06 45 94 31 72 / 06 60 88 41 93 / 06 71 77 88 25

Repas à retirer à la salle municipale près de la mairie de 11h00 à 13h00.

AGE du Don
Gym d'entretien



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN DU DON

Vous souhaitez travailler votre posture, le maintien de votre musculature et de vos articulations, votre équilibre..., venez nous rejoindre le mardi de 10h00 à 11h00 à la salle du Champ Brézin à Jans, dans une ambiance conviviale.

Reprise des cours le **mardi 9 septembre 2025**.

Fin des cours le 16 juin 2026.

L'animateur diplômé, Florentin EON, adapte les exercices aux personnes présentes afin que chacune travaille selon ses possibilités.

L'objectif est de favoriser le renforcement musculaire pour prévenir les chutes ou les blessures et ainsi préserver son autonomie physique au quotidien.

Vous ne pouvez plus suivre les cours de gymnastique habituels ? L'AGE du Don propose aussi un cours plus adapté aux capacités et fragilités de chacun, par le même animateur sportif, le vendredi de 10h45 à 11h45 à Derval.



Cours salle du Champ Brezin

N'hésitez pas à venir découvrir ces cours à la rentrée. Une séance de découverte est proposée gratuitement.

Votre contact pour plus de renseignements : **Marylise au 02 40 51 45 79.**



DES SAMEDIS POUR LES ADOS AVEC LA BRÊLE & LA BÊTE !

L'association **La Brêle & La Bête** souhaite proposer aux adolescents de la commune des **activités ludiques, sportives et culturelles, un samedi par mois**. Jeux, sorties, ateliers créatifs ou défis sportifs : il y en aura pour tous les goûts, dans une ambiance détendue et conviviale.

Ces rendez-vous seront ouverts à tous les jeunes curieux de se retrouver, de bouger, de créer ou simplement de passer un bon moment ensemble.

Et pour faire vivre ces moments, **l'association recherche aussi des bénévoles** motivés pour accompagner et animer les activités.

Ados, venez nombreux ! Et si vous souhaitez participer à l'organisation, contactez-nous !

Contact :

Anne-Laure
au 06 62 34 78 62

**À Jans,
ce sera le
samedi 12 octobre
à la Salle de Danses**

Contact et informations

[https://
www.grainesdautomne.org/](https://www.grainesdautomne.org/)

Facebook "Graines d'automne"

ca@grainesdautomne.org

COLLECTIF GRAINES D'AUTOMNE

Le collectif Graines d'automne est composé de membres individuels ou d'associations des communes des environs de Nozay.

Chacun s'investit à sa manière, avec ses moyens et ses envies. Notre point commun, l'adhésion à un projet dont les objectifs sont :

- Faire vivre la culture rurale et la culture en milieu rural.
- Favoriser le lien entre les personnes et les associations au-delà des générations et des communes.

Graines d'Automne c'est 15 jours de "veillées", en soirée ou en après-midi, dans les différentes communes du territoire autour de Nozay. C'est également des temps forts, soirées festives.

Association ou individuel, envie de nous rejoindre ?

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et échanger!



L'OUTIL EN MAIN DU CASTELBRIANTAIS

L'association L'Outil en Main a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels, par des gens de métiers, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles à la retraite, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers.

Afin de remplir notre mission, nous recherchons des bénévoles dans les domaines suivants :

- Couverture : 1 personne
- Cuisine : 1 personne
- Menuiserie : 2 personnes
- Maçonnerie : 1 personne



N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre au 07 82 01 92 80 ou par mail oem.castelbriantais@gmail.com

Marcel BRIAND, Président de l'association

ADSB DE NOZAY

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Nozay et sa Région a présenté le bilan des collectes 2024 au cours de son assemblée Générale qui a eu lieu le samedi 1er mars à La Grignonais.

Un bilan plutôt satisfaisant comme le démontre ce comparatif 2020-2024 :

Années	Personnes accueillies		prélèvements		Nouveaux donneurs	
	Nombre	variation	Nombre	variation	Nombre	variation
2020	1237		1127		122	
2021	1407	13,74%	1296	15%	108	-11,48%
2022	1526	8,46%	1383	7%	119	10,19%
2023	1404	-7,99%	1285	-7%	100	-15,97%
2024	1562	11,25%	1445	12%	128	28,00%



LE PLASMA : un enjeu de Souveraineté sanitaire

Le plasma, ce précieux liquide qui contient des protéines, et notamment des anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur pour les patients est issu d'un don de sang total (280ml de plasma) ou d'un don de plasma (600 à 850ml).

Le don de plasma est 3 fois plus productif mais plus contraignant puisqu'il dure plus longtemps (**1h30 minimum**) et ne peut être réalisé qu'en Maison du Don à Nantes ou Saint-Nazaire.

Les donateurs ont été remerciés pour leur générosité et leur fidélité et invités à poursuivre leur action pour permettre d'atteindre l'objectif des 1 500 dons que nous nous sommes fixé pour 2025.

L'Association a remercié publiquement ses partenaires pour leur soutien :

* Les collectivités pour leurs participations matérielle et financière et notamment la municipalité de Nozay qui accueille les collectes gracieusement 6 fois par an,

* Les entreprises locales : Minoterie BOURSEAU, SUPER U, Crédit Agricole, et particulièrement la Société ABM Ambulance qui a offert des porte-gobelets pour faciliter le parcours des donateurs.

Si vous souhaitez soutenir cette noble cause et partager votre pouvoir de sauver des vies, prenez RDV sur le site internet « dondesang.efs.sante.fr » en sélectionnant « don de plasma » ou en participant aux prochaines collectes qui auront lieu à la Salle des Etangs de Nozay 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 (prise de RDV recommandée, candidatures spontanées acceptées selon affluence).

Merci pour votre geste solidaire !

Christiane GUERLAIS, Présidente de l'ADSB de Nozay et sa Région



PERMANENCES GRATUITES COMPLÉMENTAIRES À LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Ces permanences juridiques sur le territoire intercommunal sont un service de proximité qui évite aux habitants d'avoir à se rendre jusqu'à Nantes.

Installée, depuis avril 2010, sur le site des Vauzelles à Châteaubriant, la Maison de la justice et du Droit est un service de la Communauté de Communes qui assure une présence judiciaire de proximité, des permanences d'accès au droit gratuites et confidentielles. Elle a 4 missions principales :

- l'information et le conseil juridique,
- la médiation et la conciliation,
- l'activité pénale : le rappel à la loi, la composition pénale et la médiation pénale,
- l'aide aux victimes.

ESP 44
EMPLOI SOLIDARITÉ PROXIMITÉ

"Nous proposons des missions et un accompagnement à des personnes en transition professionnelle."

NOUS RECHERCHONS

DES BÉNÉVOLES

Avec les compétences suivantes :

- Juridiques
- Administratives
- Comptables
- Managériales,...

9 rue de l'église
Nozay
02 40 79 40 77
07 59 55 81 77

Notre territoire :

Pour nous contacter :



À VOS AGENDAS...

JANS Samedi 7
Place de l'église septembre 2025

VIDE GRENIER BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE

8h - 17h

Rando et expo
mobylette avec
la brêle et la bête

Renseignements
et inscriptions
au café de la place
02.40.51.74.82



Mairie de Jans

8 place de l'Eglise

44170 JANS

Téléphone : 02 40 51 43 73

accueil.mairie@jans.fr

Directrice de la publication :

Marie-Irène BOUIN

Comité éditorial :

Anne-Laure AVART-VOYE

Franck DELAMARRE

Nathalie DEVAY

Hélène HORHANT

et Elisabeth MOREAU

**Journal municipal gratuit
édité à 700 exemplaires.**

Merci de transmettre vos articles
de préférence par email
(mettre TU info en objet). **Merci.**

	Date limite réception des articles	Date de distribution prévue
Octobre à décembre	12/09	08/10
Spécial fin année	17/11	10/12



NOUVEAU À JANS : L'HELIX'IR

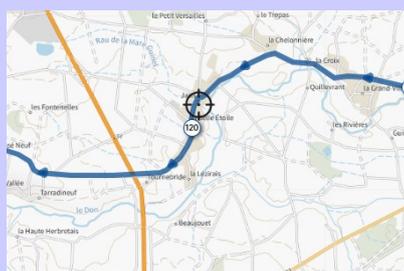


Je m'appelle Julie, j'ai 26 ans, et je suis aujourd'hui pierceuse professionnelle. Avant de me lancer dans cette belle aventure, j'ai travaillé pendant cinq ans en tant qu'ambulancière, un métier exigeant qui m'a énormément appris sur les autres, mais aussi sur moi-même. J'ai adoré cette expérience humaine et enrichissante.

Aujourd'hui, j'exerce un métier de passion : le piercing. Pour moi, c'est bien plus qu'un simple acte esthétique. C'est une manière de s'approprier son corps, de le sublimer et parfois même de se redonner confiance. Je porte moi-même huit piercings.

J'ai appelé mon activité l'Helix'ir, un nom inspiré du piercing de l'hélix, mais aussi d'une touche de magie et de personnalité que j'apporte à chaque prestation. Avec mon conjoint, nous avons eu l'idée de créer un concept unique : un shop de piercing mobile, aménagé dans un camion. Cela me permet de me déplacer facilement, de participer à des événements, des soirées, et de venir à la rencontre des gens partout où ils sont. L'Helix'ir, c'est plus qu'un piercing : c'est une expérience, un moment de partage et de bienveillance.

Contact : Julie ALLIOT - 07 83 33 31 95 - lhelixir44@gmail.com



**Le TOUR DE FRANCE en courant
sera de passage le mardi 29 juillet 2025
à 10h18, arrivée de la D29 vers la Chesnaie.**

**Cette course à pied par équipe de 8 coureurs en relais,
(1 seul coureur est en action de course) est organisée par « France en courant »
du 19 juillet au 2 août 2025**

PROCHAINES COLLECTES—DON DU SANG

NOZAY

Mercredi 3 septembre 2025

de 09h30 à 12h30

et de 15h30 à 19h30

3 Route de la Base des Loisirs

DERVAL

Mardi 12 août 2025

de 15h30 à 19h00

Salle des Fêtes

La Croix Marchand



**Venez nombreux !!!
Donner un peu de son sang
est un VRAI acte de SOLIDARITE**